

MUNICIPALITÉ DE LAC-AU-SAUMON

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal du 21 mars 2022, à 19h00, à la salle du conseil, située au 36, rue Bouillon, à Lac-au-Saumon

Présents : Ms Gérard Grenier, Gérald Ruel, Patrick Bacon et Alain Fradette, conseillers, Mmes Jocelyne Bérubé, Chantale Gagné et Mme Valérie Simard, conseillères

Les membres présents forment quorum.

OUVERTURE DE LA SESSION

M. Gérard Grenier, maire, fait lecture de l'avis de convocation et mentionne que celui-ci a bien été reçu par tous les membres du conseil.

2022-03-055 DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE – PROGRAMME D'AIDE À LA VOIRIE LOCALE VOLET PROJETS PARTICULIERS D'AMÉLIORATION PAR CIRCONSCRIPTION ÉLECTORALE (PPA-CE) – GLISSIÈRE DE SÉCURITÉ – RANG DIDIER

ATTENDU QUE la Municipalité de Lac-au-Saumon a pris connaissance des modalités d'application du programme d'aide Projets Particuliers d'Amélioration (PPA);

ATTENDU QUE la Municipalité de Lac-au-Saumon désire déposer une demande d'aide financière d'un montant de 58 600 \$ pour l'ajout d'une glissière de sécurité dans le rang Didier ;

ATTENDU QUE que la municipalité de Lac-au-Saumon considère que la sécurité routière est une priorité ;

ATTENDU QUE que selon les normes du ministère des Transports, une glissière de sécurité est fortement recommandée dans le secteur visé ;

ATTENDU QUE la Municipalité de Lac-au-Saumon confirme son engagement à payer sa part des coûts pour l'exécution des travaux ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Gérald Ruel et unanimement résolu :

1. De déposer une demande de 58 600\$ à Monsieur Pascal Bérubé, Député de la circonscription Matane-Matapédia afin d'obtenir une aide financière à l'aide du programme d'aide à la voirie locale – sous-volet, projets particuliers d'amélioration (PPA) pour l'ajout d'une glissière de sécurité dans le rang Didier.
2. D'autoriser M. Gérard Grenier, maire à signer tous les documents en lien avec la demande d'aide financière.

ADOPTÉE

2022-03-056 DÉPÔT AU FONDS RÉGIONS ET RURALITÉ (FRR) –NOUVEAU MODULE DE JEUX- SIGNATAIRE

Il est proposé par m. Patrick Bacon et unanimement résolu de déposer une demande auprès du Fonds Régions et ruralité (FRR) de la MRC de La Matapédia pour le projet d'aménagement de nouveau module de jeux dans le parc du centenaire et de nommer M. Gérard Grenier, maire signataire des documents.

ADOPTÉE

PÉRIODE DE QUESTIONS RÉSERVÉE AU PUBLIC

2022-03-057 LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par Mme Valérie Simard et unanimement résolu de lever la séance. Il est 19h12.

ADOPTÉE

Gérard Grenier 1

Karine Dostie, DMA

Maire

Directrice générale/greffière-trésorière

¹Je, Gérard Grenier, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal